



JEAN-MARIE
CALVET

**Meurtres en
Cerdagne-Capcir**

éditions
Les Presses Littéraires

MEURTRES EN Cerdagne-CAPCIR

Retrouvez tous nos titres de la collection
Crimes et châtements sur
www.lespresseslitteraires.com

Photo de couverture :
© Sergi Boixader Catot - Shutterstock

ISBN : 979-10-310-1425-8
© Jean-Marie Calvet – Les Presses Littéraires, 2023

JEAN-MARIE CALVET

MEURTRES EN
CERDAGNE-CAPCIR

Les ^{éditions} Presses Littéraires

*À Magali et Olivier, mes enfants,
dont une partie des racines se trouve en Capcir.*

Premier volet

La Cerdagne

*Si on pouvait commettre un meurtre par la
seule force de sa volonté, les gens tomberaient
comme des mouches aux quatre coins du globe,
lequel serait dépeuplé en moins d'un an.*

Andrew Coburn

Mont-Louis

Une enfant pas comme les autres

Octobre mil neuf cent soixante huit, la France se remettait peu à peu des évènements qui l'avaient secouée tout au long du mois de mai. Le pays a-t-il progressé s'interrogeaient les medias ? Nul ne pouvait nier que les évènements avaient accéléré certaines mutations de la société et parmi elles, la libération sexuelle et l'explosion du mouvement féministe. La chienlit comme l'avait surnommée Charles de Gaulle, avait également marqué le début de la désaffection des français vis-à-vis de la sphère publique, politique et religieuse. Un autre changement, et non des moindres était intervenu, la fin d'un certain autoritarisme dans l'éducation. Etait-on allé trop loin ? Les intellectuels de tous bords, persuadés de détenir la vérité, clamaient haut et fort :

– *Plus rien ne sera comme avant.*

Pour l'adjudant-chef Yvon Carrère de la brigade de gendarmerie de Mont-Louis, bien au contraire, les choses semblaient être tout à fait « *comme avant* ».

Autrement dit, énormément de travail et très peu de moyens. Il était dix huit heures, et ce qu'il redoutait depuis la veille venait d'arriver. Le petit Mathieu, quatre ans, dont la disparition avait été signalée par ses parents, venait d'être été découvert mort au fond du Puits des Forçats, profond d'une vingtaine de mètres.

En quelques minutes l'adjudant-chef arriva sur les lieux. En chemin il confia à son adjoint, le chef Bernard Fernandez :

– Pourvu qu'il ne s'agisse que d'un accident.

Avant même qu'un médecin ne vienne examiner le petit corps, un rapide coup d'œil avait permis à Yvon Carrère de repérer les traces caractéristiques d'un étranglement sur le cou de l'enfant.

Le soleil couchant nimbait de rose les remparts de la cité fortifiée avec en toile de fond les montagnes. Un tableau d'une beauté saisissante que personne bien évidemment ne remarquait en ces instants. Tous les regards étaient attirés par le petit corps martyrisé, allongé sur le dos au bord du puits. Il n'y eut pas la moindre plaisanterie de corps de garde, comme celles qui sourdaient habituellement de la bouche des gendarmes sur les scènes de crime. Une manière de se comporter qui, loin d'être irrespectueuse, faisait partie intégrante de la carapace qu'ils tentaient de se forger, tout en sachant que cette carapace ne serait qu'une illusion.

Beaucoup essayaient de se convaincre qu'ils avaient un cœur de pierre et qu'aucune émotion ne les atteignait, mais cela ne les empêchait nullement d'être profondément marqués par ce que leur métier leur réservait trop souvent.

À onze ans, Monique Michel, n'était pas une enfant comme les autres. Elle avait passé la totalité de sa courte vie en foyer car aucune famille d'accueil ne voulait la garder. À cause de l'indiscrétion d'un « pseudo-éducateur » des services sociaux, elle avait été informée à dix ans, que même sa propre mère n'avait pas voulu d'elle et l'avait abandonnée à l'assistance publique. Tous ses rêves d'une véritable maman qu'elle avait idéalisée et qui viendrait un jour la chercher, s'étaient envolés. Elle ne pouvait plus croire désormais que sa situation n'était que provisoire et que sa mère la récupérerait un jour. L'éducateur avait lâché la phrase d'une voix de rogomme, sèchement, avec l'intention de faire mal à celle qui n'était pourtant qu'une petite fille :

– Tu es tellement *casse-couilles* que ta mère ne te supportait plus. À la première occasion elle t'a abandonnée et nous a refilé le fardeau.

Le psychisme déjà extrêmement fragile de Monique avait, une fois de plus, reçu une décharge dont il n'avait absolument pas besoin. L'employé des services sociaux, dont l'intempérance était notoire, n'avait même pas réalisé une seule seconde que sa sortie allait entraîner des dégâts irréversibles.

Cette nuit là, comme souvent, Monique allait fuguer du domicile de sa nouvelle famille d'accueil. Elle était décidée. Une fois de plus, elle allait profiter du sommeil du couple qui l'hébergeait moyennant finances, pour quitter la chambre et partir à l'aventure. Sa mère ne l'aimait pas, elle s'était débarrassée d'elle, plus rien n'avait réellement d'importance.

Le médecin légiste confirma à l'adjudant-chef Carrère ce qu'il avait déjà deviné en regardant le cadavre. Le petit Mathieu avait bien été étranglé. Son os hyoïde était fracturé et les traces de doigt étaient nettement visibles sur la peau du cou de l'enfant. Il présentait des lésions du larynx comprenant des fractures et des fissures du cartilage thyroïdien. En revanche, l'enfant n'avait subi aucune agression sexuelle. Il ne présentait aucun désordre vestimentaire ce qui laissait présumer qu'il avait été étranglé debout avant d'être allongé avec délicatesse sur le sol. Une chose intriguait néanmoins le gendarme. Dans la poche de la veste du petit Mathieu se trouvait une « coquille roudoudou » entamée. Or ses parents étaient formels, ils n'achetaient jamais la moindre sucrerie à leur fils.

– C'est peut-être le stratagème qui a été utilisé pour l'attirer, avança le chef Fernandez.

– Possible, répondit laconiquement Yvon Carrère.

Ils imaginaient mal un adolescent tuer un enfant, mais néanmoins Yvon Carrère et Bernard Fernandez,

se rendirent dans la famille d'accueil dont la maison était proche du Puits des Forçats.

– L'un des enfants gardé par le couple a peut-être vu quelque chose, déclara l'adjudant-chef.

Deux adolescents, de la tranche des quatorze – seize ans, refusaient tout contact avec les gendarmes. Ces derniers, du haut des escaliers, à l'abri des regards, hurlaient en cœur le slogan « soixantuitard » :

–« *C.R.S ... SS* ».

Le premier et unique renseignement leur fut fourni par le troisième mineur confié au couple, une gamine de onze ans, Monique Michel, qui leur déclara avoir vu un enfant correspondant au signalement donné par les gendarmes, en compagnie des deux adolescents qui hurlaient depuis le haut de l'escalier. Ces derniers, se dirigeaient vers l'entrée de la salle dans laquelle se trouvait le Puits des Forçats.

En présence du couple famille d'accueil et d'un responsable des services sociaux, les deux adolescents furent entendus dans les locaux de la brigade montlouisienne. Rapidement, Yvon Carrère se rendit compte que ces deux jeunes n'avaient rien à voir avec la mort du petit Mathieu. Aucun d'entre eux n'avait fugué pendant les deux jours où la victime avait disparu. Leur présence au sein de la famille où ils étaient placés, ainsi qu'aux divers lieux d'activité, était établie avec certitude pour les deux jours en question.

Le père de famille interrogea les enquêteurs :

– Simple curiosité mon adjudant-chef, comment en êtes-vous arrivés à soupçonner les deux garçons placés chez moi ?

Yvon Carrère informa alors le couple famille d'accueil que le renseignement provenait de la jeune Monique Michel.

– C'est vrai qu'elle aurait pu apercevoir quelque chose puisqu'en fait, la seule qui était en fugue pendant la période considérée, c'était elle, rétorqua la mère de famille, avant d'ajouter :

– Il faut cependant prendre les dires de cette gamine avec toutes les réserves qui s'imposent. Elle ne va pas bien du tout et il est fort possible qu'elle ait affabulé uniquement pour se faire remarquer tout en réglant des comptes avec les deux adolescents qui l'auraient embêtée. C'est malheureusement dans les mœurs de ces jeunes très fragiles.

De son côté, Monique était satisfaite :

– Ces deux *connards* ont passé toute la journée chez les *flics*, bien fait pour leurs *gueules*, murmura-t-elle en souriant.

Il lui tardait de les voir revenir tout penauds après leur passage chez les gendarmes.

– Ils feront moins les malins ce soir, se réjouissait-elle à l'avance.

– Je suis peut-être une bâtarde, comme ils disent, mais eux ne valent pas mieux que moi.

Des réflexions étonnantes chez une petite fille de onze ans, qui, il est vrai, n'avait pas du tout été épargnée par la vie avec pour conséquence cette maturité bien supérieure aux autres enfants de son âge. Après les avoir observés lors de leur retour, la tête basse, serrés de près par le père de famille, Monique se coucha. À ce moment là, sous les draps râpeux, elle était presque heureuse.

– Yvon, c'est la *cata*, un autre petit vient d'être tué. La patrouille nous attend au bord de la Têt, en bas du chemin d'Al Mouli.

– *Putain*, la petite Monique avait peut-être raison, il y a une deuxième famille d'accueil à cet endroit.

Le crime était pire que le premier. Un garçon de cinq ans avait été retrouvé sur la rive de la Têt, dissimulé par des branchages. Comme le petit Mathieu, il avait été étranglé, mais il avait subi également d'autres sévices. Une paire de ciseaux était enfoncée dans sa poitrine, son pantalon de pyjama avait été baissé et visiblement il avait été blessé au niveau du sexe. Enormément de sang était étalé sur le sol. Une scène d'horreur qui fit mal aux gendarmes présents, même les plus aguerris.

– Pauvre petit bonhomme, songea Yvon Carrère.

– Une vie terrible, cinq années d'existence, cinq années passées à l'orphelinat pour finir torturé et assassiné dès son premier séjour en famille d'accueil. Il aura probablement beaucoup de choses à

dire à propos de la mansuétude divine en arrivant au paradis, ajouta le chef Bernard Fernandez.

Alors que l'enquête sur l'enlèvement puis l'assassinat du jeune Mathieu n'en était qu'à ses balbutiements, voilà que les gendarmes de Mont-Louis héritaient d'une seconde affaire qui en plus, était peut-être liée à la première. Le capitaine qui commandait la compagnie de Prades les informa qu'il allait détacher deux enquêteurs de sa brigade de recherches pour les aider. En mil neuf cent soixante huit en France, il était plutôt rare d'entendre parler de tueurs en série. Ce genre d'affaire ne concernait que les Etats-Unis. En réalité, c'était surtout le manque de communication entre les innombrables services de Police et de Gendarmerie, qui empêchait tout rapprochement entre deux affaires, chacun enquêtant dans son coin sur le crime dont il était saisi. Une stupide *guéguerre* des polices qui avait longtemps profité aux criminels.

Mais deux assassinats d'enfants dans une région aussi tranquille que la Cerdagne, dépassaient l'entendement.

Le médecin légiste confirma une fois de plus la mort par strangulation. La lésion d'estoc provoquée par la paire de ciseaux était post mortem, de même que la tentative d'émasculature dont avait été victime l'enfant.

— Encore heureux qu'il n'ait pas eu à subir ça de

son vivant, lâcha avec une agressivité vraisemblablement provoquée par l'émotion, le chef Fernandez.

Le meurtre était récent, il avait été commis en deuxième partie de nuit. Les enquêteurs pensèrent qu'ils avaient peut-être eu tort de ne pas écouter la jeune Monique, car la victime était placée dans la deuxième famille d'accueil de Mont-Louis qui hébergeait également deux adolescents.

– Le couple famille d'accueil et les deux jeunes placés sont désormais tous suspects, indiqua Fernandez avant d'ajouter :

– Deux petits bouts de choux qui ne demandaient rien à personne, nous devons mettre le paquet, *putain de merde*. Nous ne pouvons laisser ces crimes impunis.

Yvon Carrère, dépité leva les yeux au ciel en maugréant :

– Notre motivation sera-t-elle suffisante ?

Mai soixante huit avait fait des dégâts dans la gendarmerie et la police même si personne n'évoquait jamais le problème. Les effectifs étaient restreints en raison du nombre conséquent de militaires blessés et toujours en convalescence, de ceux qui avaient carrément démissionné ou pris une retraite anticipée et enfin de l'important contingent qui se trouvait en arrêt maladie victime de la dépression de « *l'après 68* ». Un état de fatigue générale et un épuisement qui n'était pas encore appelés « *burn-*

out », (brûler de l'intérieur), une usure à petit feu qui trouvait sa source dans le cadre professionnel et plus particulièrement dans le stress engendré par les manifestations monstres et très violentes. Si l'histoire, l'officielle, n'avait retenu que deux personnes décédées lors de ces événements¹, plusieurs centaines de blessés avaient été recensés dans les forces de l'ordre, et encore il n'était pas tenu compte des blessures légères contractées sous les jets de pavés par des fonctionnaires ou des militaires mal équipés.

L'adjudant-chef Carrère savait qu'il devrait faire avec son effectif et les deux gendarmes de la brigade de recherches de Prades, car toute demande de renfort lui serait systématiquement refusée. La situation dans le pays était encore très tendue et au niveau des moyens, l'ordre public avait pour l'instant la priorité sur la sécurité publique.

Avril mil neuf cent soixante neuf. Sept mois s'étaient écoulés depuis l'assassinat des deux petits garçons à Mont-Louis. L'enquête était au point mort. En dehors des déclarations de la jeune Monique Michel, elle-même placée par les services sociaux, l'adjudant-chef Yvon Carrère n'avait pas eu la moindre piste à suivre. Il n'avait pas découvert le

1. Un commissaire de police à Lyon et Gilles Tautin, un lycéen noyé dans la Seine, à Flins, après une course-poursuite avec les gendarmes mobiles.